

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

ARRETE N° 14 509 /MEFPPPI-CAB

portant changement de dénomination de la caisse féminine nationale
d'épargne et de crédit mutuel en "Et+" en qualité d'établissement
de microfinance de première catégorie

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION,

Vu la Constitution ;

Vu la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972 ;

Vu la convention du 16 octobre 1990 portant création de la Commission Bancaire de
l'Afrique Centrale ;

Vu le règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC du 13 avril 2002 relatif aux
conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la Communauté
Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;

Vu le règlement COBAC EMF 2002/17 du 15 avril 2002 relatif aux modifications de
situation juridique et aux conditions de prise de participation dans les EMF ;

Vu le décret n°2012-1035 du 25 septembre 2012, portant nomination des membres du
Gouvernement ;

Vu le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la caisse féminine
nationale d'épargne et de crédit mutuel du 20 mars 2011 ;

Vu les statuts de la caisse féminine nationale d'épargne et de crédit mutuel du 14
décembre 2003 ;

Vu la lettre n°050/CFNCM de 28 mars 2011 relative à la déclaration de changement
de dénomination de la caisse féminine nationale d'épargne et de crédit mutuel en
"Et+", établissement de microfinance de première catégorie.

ARRÊTE :

Article premier : La caisse féminine nationale d'épargne et de crédit mutuel, établissement de microfinance de première catégorie change de dénomination et devient "Et+", établissement de microfinance de première catégorie.

Article 2 : "Et+" subroge aux engagements et aux activités de la caisse féminine nationale d'épargne et de crédit mutuel.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 24 septembre 2013



Gilbert ONDONGO./-